

# LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

SEPTIÈME ANNÉE N° 610 DU 13 AU 15 JUILLET 2012

1801/2012 : 211<sup>e</sup> ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

**BON WEEK-END**

**LA CITATION DE LA SEMAINE**

« **Le mensonge donne des fleurs mais pas de fruits.** »

**PROVERBE AFRICAIN**



**LA FRANCE  
DOIT IMPERATIVEMENT  
SE CONFORMER  
AU DROIT INTERNATIONAL  
ET ENGAGER LA  
DÉCOLONISATION  
DE LA GUADELOUPE**

**LES INDIENS UN  
DES FACTEURS DE L' IDENTITÉ  
GUADELOUPÉENNE**



**Pensez ENVIRONNEMENT : n'imprimez que si nécessaire**

## **À LA UNE**

### **LA FRANCE DOIT SE CONFORMER AU DROIT INTERNATIONAL EN ENGAGEANT IMMÉDIATEMENT LA DÉCOLONISATION DE SES DERNIÈRES COLONIES**

L'assemblée générale de L'ONU lors de sa Soixante-cinquième session en séance plénière du 10 décembre 2010 a adopté une résolution adoptant une troisième décennie internationale de l'élimination du colonialisme entre 2011 et 2020. Bien entendu, la France dont la conscience n'est pas tranquille n'a pas voté cette résolution comme la plupart des pays occidentaux. Le contenu de cette résolution est la suivante :

### **L'Assemblée générale,**

Rappelant que l'année 2010 marque le cinquantième anniversaire de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux,

Rappelant également sa résolution 43/47 du 22 novembre 1988, par laquelle elle a proclamé la période 1990-2000 Décennie internationale de l'élimination du colonialisme, sa résolution 46/181 du 19 décembre 1991, par laquelle elle a adopté un plan d'action pour la Décennie, et sa résolution 55/146 du 8 décembre 2000, par laquelle elle a proclamé la période 2001-2010 deuxième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme,

Ayant à l'esprit les recommandations figurant dans le Document final de la quinzième Conférence au sommet des chefs d'État et de gouvernement du Mouvement des pays non alignés, tenue à Charm el-Cheikh (Égypte) du 11 au 16 juillet 2009 notamment l'appel lancé de nouveau aux États Membres de l'Organisation des Nations Unies pour qu'ils accélèrent la décolonisation en vue d'éliminer totalement le colonialisme, en particulier en soutenant la mise en œuvre effective du Plan d'action pour la deuxième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme,

Ayant également à l'esprit le fait que les participants au Séminaire régional pour le Pacifique, tenu à Nouméa du 18 au 20 mai 2010, ont demandé au Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux de proposer de proclamer une nouvelle décennie de l'élimination du colonialisme,

Rappelant sa résolution 64/106 du 10 décembre 2009, dans laquelle elle a confirmé de nouveau que des mesures devaient être prises pour éliminer le colonialisme avant 2010, comme elle l'avait demandé dans sa résolution 55/146, et réaffirmé sa volonté de continuer à faire tout ce qu'il faut pour que le colonialisme soit éliminé complètement et rapidement,

Guidée par les principes fondamentaux et universels consacrés par la Charte des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques,

Ayant examiné les rapports pertinents du Secrétaire général ayant trait à l'application des plans d'action pour les Décennies

Tenant compte du rôle important que l'Organisation joue dans le domaine de la décolonisation, notamment grâce au Comité spécial,

## **1. Proclame la période 2011-2020 troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme ;**

2. Prie les États Membres de redoubler d'efforts pour continuer d'appliquer le Plan d'action pour la deuxième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme et de coopérer avec le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux pour le mettre à jour selon qu'il conviendra et en faire la base du plan d'action pour la troisième Décennie ;

3. Demande aux puissances administrantes de coopérer pleinement avec le Comité spécial pour formuler un programme de travail constructif, au cas par cas, pour les territoires non autonomes, afin de faciliter l'exécution du mandat du Comité et l'application des résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies sur la décolonisation, y compris les résolutions concernant des territoires particuliers ;

4. Invite les États Membres, les institutions spécialisées et les autres organismes des Nations Unies, ainsi que d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales, à soutenir activement l'application du plan d'action au cours de la troisième Décennie et à y participer ;

5 .;Prie le Secrétaire général de fournir les ressources nécessaires pour assurer avec succès l'application du plan d'action ;

6. Prie également le Secrétaire général de lui présenter un rapport, à ses soixante-dixième et soixante-quinzième sessions, sur l'application de la droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

**La France refuse, comme le prévoit** le droit international, de conduire la Guadeloupe et ses autres colonies vers l'autodétermination .Par un tour de passe passe juridique , les autorités françaises ont décidé que notre pays est décolonisé depuis 1946 au nom d' un « droit à l'autodétermination interne » qui implique une participation de tous les guadeloupéens à la vie politique française . Cependant, le droit à l'autodétermination, s'il comprend effectivement bien un « droit à l'autodétermination interne », comporte aussi un droit à « l'autodétermination externe » , c'est-à-dire à la reconnaissance d'un droit à construire des institutions de gouvernement et d'administration propres .

Au moment où les français commémorent leur fête nationale il est bon de leur rappeler ce qu'elle implique véritablement .Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes affirmé notamment par l'abbé Grégoire et Condorcet, a été consacré par l'article 28 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793: " Un peuple a toujours le droit de revoir, réformer et changer sa Constitution. Une génération ne peut assujettir à ses lois les générations futures." Ce droit comporte aussi, pour un peuple, **la faculté de conquérir son indépendance ou de s'unir librement à un autre peuple.** Ne pas se conformer à ses principes est extrêmement grave.

## LA RÉDACTION





# AFFAIRES NATIONALES

## POLITIQUE

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 14 JUILLET 2012 SUR LE RÉTABLISSEMENT DE L'ESCLAVAGE EN GUADELOUPE

Nous avons reçu le communiqué qui suit de la **CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE** :

**LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE**, rappelle aux Guadeloupéennes et aux Guadeloupéens qu'après la défaite militaire de mai 1802, le Gouvernement français pris des mesures qui encore une fois étaient contraire aux principes soit disant universels de la déclaration universelle des droits de l'homme proclamés le 14 juillet :

- Le 7 juillet 1802, les membres du Gouvernement national de la Guadeloupe accompagnés des militaires guadeloupéens sont envoyés en France afin d'être emprisonnés sans aucun jugement ;
- 14 juillet 1802, Richepanse le général en chef des troupes d'occupation publia une proclamation précisant les raisons pour lesquelles il fallait punir les Guadeloupéens coupables d'avoir voulu créer un régime politique appliquant les droits imprescriptibles des hommes ;
- Le 16 juillet 1802, un arrêté consulaire suivi le 17 juillet d'un arrêté du général des forces françaises d'occupation rétablit l'esclavage en Guadeloupe mettant ainsi fin à la volonté de nos ancêtres de construire un pays libre composé de femmes et d'hommes libres.

## ÉCONOMIE, SOCIAL, SANTÉ, TECHNOLOGIE

### EUROPE, TOUT CRAQUE

Moody's a dégradé l'Italie... les taux français sont devenus négatifs... la Finlande joue les trouble-fête... les banques espagnoles voient leurs dettes exploser auprès de la BCE... Et surtout, les fondamentaux économiques ne sont toujours pas au rendez-vous : "L'histoire se répète à travers toute la Zone euro, où l'activité manufacturière ne cesse de ralentir de la Tamise au Danube. L'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne, les Pays-Bas et la Grèce

ont tous enregistré une croissance négative. Comme tout le monde (exceptés les économistes) pouvait s'y attendre la situation de l'emploi a empiré également, le taux de chômage s'élevant à 11,1% au cours du mois de mai... un record depuis la création de l'euro". "Comme c'est le cas partout ailleurs, les chiffres du chômage ne racontent qu'une partie de l'histoire. Le problème est aussi d'ordre démographique : un nombre croissant de jeunes européens continuent de subir un taux de chômage excessivement élevé. Même dans les pays de l'Eurozone en moins mauvaise situation, le chômage des actifs considérés comme 'jeunes' oscille entre 8% et 10%. Mais en Espagne et en Grèce, une personne sur deux âgée de moins de 25 ans est sans emploi. Que feront ces jeunes de tout ce temps d'oisiveté ? Accepteront-ils avec résignation leur destin sans espoir et sans travail ? Hériteront-ils sans rechigner de la dette à laquelle leurs pères les ont entravés ? Paieront-ils des programmes d'aide sociale obligatoires qui selon toute probabilité n'existeront plus lorsqu'il sera temps pour eux d'en recevoir les bénéfices ?" • Décidément, le répit après le sommet du 28 juin aura été de bien courte durée. Envolée, la belle entente, les volontés de "plus d'Europe" et l'intégration accélérée. On apprend que les Grecs n'ont pas perdu leurs mauvaises habitudes... pendant que des citoyens allemands assignent le fonds d'urgence de la Zone euro, le MES, en justice. Mais faut-il s'en étonner ? Quand on applique à une situation inédite les mêmes vieux remèdes inefficaces — assouplissement quantitatif, baisse de taux et ainsi de suite (ouvertement comme la Fed ou plus discrètement comme la BCE) —, est-il vraiment surprenant que l'état général ne s'améliore pas ? Non, il va falloir s'y habituer : tout craque. Et l'effondrement final pourrait arriver plus rapidement qu'on le pense, étant donné que les autorités semblent désormais à court de clous et de planches pour colmater les brèches.

## **LES TAMOULS COMPOSANTE DE L' IDENTITÉ GUADELOUPÉENNE**

Vendredi 13 juillet à SAINT FRANCOIS , un colloque sur l'apport de la culture indienne à l'identité guadeloupéenne s'est déroulé sous la direction du professeur SINGARAVELOU . Ce colloque d'une haute tenue a permis de montrer l'importance des tamouls en Guadeloupe . Les Tamouls (tamoul : தமிழ் ) sont un groupe ethnique dravidien originaire de l'État du Tamil Nadu, en Inde et du nord-est du Sri Lanka. Leur langue est le tamoul (tamoul : தமிழ் ), dont l'histoire remonte à deux millénaires. On trouve des communautés d'origine tamoule dans plusieurs parties du globe. Les Tamouls sont principalement hindous, mais comptent d'importantes minorités chrétiennes et musulmanes. La population tamoule dans le monde s'élève à un total de 80 millions de personnes, dont 76,5 millions en Inde, essentiellement au Tamil Nadu. Historiquement, la langue tamoule a été la première langue de l'Inde à pouvoir être considérée comme une langue classique. L'art et l'architecture du peuple tamoul comprennent quelques-

unes des plus notables contributions de l'Inde et de l'Asie du sud-est en général à l'art mondial. La musique tamoule, l'architecture des temples dravidiens et les sculptures stylisées appréciées des Tamouls sont toujours apprises et pratiquées. La langue tamoule classique peut se targuer aujourd'hui d'avoir la littérature la plus importante parmi les différentes langues dravidiennes. On a cité les Tamouls comme étant la dernière civilisation classique survivante sur terre. L'écriture pallava, une variante d'écriture brahmane du sud utilisée par la dynastie tamoule des Pallava, a servi de base à plusieurs des systèmes d'écriture d'Asie du sud-est, parmi lesquels le birman, le khmer, le thaï, le laotien et le javanais. Des urnes funéraires datant d'environ 1500 ans av. J.-C. ont été découvertes dans divers lieux du Tamil Nadu, en particulier à Adichanallur, dans le district de Tirunelveli. Ce sont peut-être des témoignages indiquant la présence précoce du peuple tamoul dans ce qui est aujourd'hui le Tamil Nadu. Diverses légendes se sont répandues après le dixième siècle EC concernant l'ancienneté du peuple Tamoul. Selon l'Iraiyanar Agapporul, une annotation du xe siècle sur la littérature sangam, le pays tamoul s'étendait vers le sud au delà des frontières naturelles de la péninsule indienne. Toute cette terre, disait-on, avait été ultérieurement submergée par un déluge. Les légendes sangam renforçaient l'antiquité présumée du peuple tamoul en affirmant qu'il y avait eu des dizaines de milliers d'années d'activité littéraire continue, au cours de trois sangam. À compter du IIIe siècle environ, trois dynasties royales — les Chola, les Chera et les Pândya — émergèrent, pour régner sur l'ancien pays Tamoul. Chacune de ces dynasties s'était taillé son propre royaume dans les régions de langue tamoule. La littérature classique sangam, ainsi que des inscriptions, décrivent également un certain nombre de velir, c'est-à-dire des roitelets, des souverains mineurs qui gouvernaient ensemble de larges zones de la partie centrale du Tamil Nadu. Les guerres entre les rois et les petits souverains locaux étaient fréquentes, de même que les conflits avec l'ancien Sri Lanka. Il semble que ces guerres aient été menées plus pour affirmer une hégémonie ou exiger un tribut que pour annexer des territoires. Les rois et roitelets protégeaient les arts, et il existe une quantité importante de documents littéraires datant de cette époque<sup>16</sup>. Cette littérature montre que de nombreuses pratiques culturelles considérées aujourd'hui comme typiquement tamoules remontent à la période classique. L'agriculture était importante à cette époque : il y a des traces que des réseaux d'irrigation ont été construits dès le iie siècle<sup>19</sup>. Le commerce intérieur, aussi bien que le commerce extérieur, étaient florissants, et l'on a trouvé des témoignages de l'existence de contacts avec la Rome antique<sup>20</sup>. D'importantes quantités de pièces de monnaie romaines, et des marques de la présence de commerçants romains ont été découvertes à Karur et Arikamedu<sup>20</sup>. Il existe également des indices montrant qu'au moins deux ambassades furent envoyées à Rome par les rois pandyas pour y rencontrer l'empereur Auguste<sup>21</sup>. Des tessons de poterie portant des caractères tamouls ont également été trouvés dans des

excavations de la mer Rouge, suggérant la présence de marchands tamouls à cet endroit<sup>22</sup>. Le compte-rendu, écrit en grec par un voyageur anonyme du ier siècle (*Periplus Maris Erytraei*, le *Périple de la mer Érythrée*) décrit avec force détails les ports des royaumes Pandya et Chera à Damirica, ainsi que leurs activités commerciales. Il indique également que les principales exportations des anciens Tamouls étaient le poivre, la cannelle, les perles, l'ivoire, la soie, le nard, les diamants, les saphirs, et l'écaille de tortue. La période classique se termina aux alentours du ive siècle avec les invasions menées par les Kalabhra, appelés Kalappirar dans la littérature et les inscriptions tamoules. Ces envahisseurs étaient décrits comme des rois mauvais et barbares, venus des régions situées au nord du pays tamoul. Cette période, communément appelée les Temps Obscurs (*Dark Ages*) du pays tamoul, s'acheva par l'ascension de la dynastie Pallava. Selon Clarence Malloney, les Tamouls s'établirent également aux Maldives pendant la période classique. Bien que les chroniques des Pallava existent à partir du iie siècle, les Pallava eux-mêmes ne parvinrent pas à la plénitude de leur développement en tant que dynastie impériale avant le vie siècle. La dynastie ne semble pas avoir été d'origine tamoule, bien qu'elle ait rapidement adopté la culture locale ainsi que la langue. Les Pallava cherchaient à prendre exemple sur les grandes dynasties du nord, telles que celles des Mauryas et des Guptas. C'est pourquoi ils transformèrent la royauté en empire, en cherchant à rassembler de vastes territoires sous leur contrôle direct. Les Pallava avaient adopté la religion hindoue, bien que, pendant une brève période, l'un de leurs souverains ait embrassé le jaïnisme, avant de se convertir plus tard à l'hindouisme. Le mouvement Bakhti de l'hindouisme fut fondé à cette époque par de saints hommes d'origine tamoule, et se répandit à la faveur de l'influence croissante du jaïnisme et du bouddhisme. Les Pallavas initièrent la construction de vastes temples de pierre très ornés, qui formèrent la base de l'architecture des temples dravidiens. Les Pallava furent renversés au ix<sup>e</sup> siècle par la montée en puissance des Chola. Ces Chola allaient dominer la région au x<sup>e</sup> siècle et établir un empire couvrant l'essentiel de l'Inde du sud et du Sri Lanka. Cet empire entretenait de forts liens commerciaux avec la Chine et l'Asie du sud-est. La marine chola conquiert le royaume de Sri Vijaya à Sumatra et alla jusqu'en Thaïlande et en Birmanie. La puissance chola déclina au xi<sup>e</sup> siècle et au xiii<sup>e</sup> siècle, et la dynastie Pandya connut ensuite une brève période de prospérité pendant le règne de Sundara Pandya. Cependant, des invasions musulmanes répétées éprouvèrent lourdement les ressources de l'empire à partir du xv<sup>e</sup> siècle, sonnant la fin de la dynastie au xv<sup>e</sup> siècle. Les régions tamoules de l'ouest devinrent de plus en plus distinctes politiquement du reste des terres tamoules après que les empires Chola et Pandya en eurent perdu le contrôle au xiii<sup>e</sup> siècle. Leur langue et leur littérature évolua de façon distincte également, se séparant de plus en plus du tamoul pour devenir le malayalam au xv<sup>e</sup> siècle. Il n'y eut plus de grands empires ensuite, et des parties du Tamil Nadu furent pour un temps gouvernées par



des chefs locaux, comme les Nayaks du Maharashtra d'aujourd'hui et de certaines régions de l'Andhra Pradesh. À partir du xvii<sup>e</sup> siècle, les puissances européennes commencèrent à établir des colonies et des avant-postes dans la région. Des batailles eurent lieu au xviii<sup>e</sup> siècle entre les Britanniques, les Français et les Danois, et, à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, la majeure partie du Tamil Nadu était contrôlée par la Grande-Bretagne. Les experts ont du mal à parvenir à un consensus concernant la présence des Tamouls au Sri Lanka, également connu sous le nom d'Eelam dans les premières œuvres de la littérature tamoule, avant la période Chola (aux alentours du x<sup>e</sup> siècle). Selon une théorie, il n'y aurait pas eu de présence tamoule organisée au Sri Lanka avant les invasions venues au x<sup>e</sup> siècle du sud de l'Inde. Selon une autre, les Tamouls seraient la population indigène de l'île. Les Veddas indigènes présentent un type physique apparenté à celui des populations dravidiennes du sud de l'Inde et de certaines des premières populations du sud-est asiatique, bien qu'ils ne parlent plus leur langue d'origine. On pense que c'est la diffusion culturelle, plus que la migration des peuples, qui a répandu les langues tamoule et cingalaise de la péninsule indienne vers une population mésolithique existante, des siècles avant l'ère chrétienne. Des sites d'un peuplement culturellement proche des populations du Sri Lanka d'aujourd'hui et du Tamil Nadu de l'Inde moderne ont été découverts et fouillés, les emplacements funéraires de Pomparippu sur la côte ouest et de Kathiraveli sur la côte est de l'île, là où se trouvaient des villages établis entre le ve et le iie siècle av. J.-C. Des similitudes culturelles dans les pratiques funéraires de l'Inde du sud et du Sri Lanka ont été datées par les archéologues comme remontant au x<sup>e</sup> siècle av. J.-C.. Cependant, l'histoire et l'archéologie indiennes ont repoussé cette date au xve siècle av. J.-C., et, au Sri Lanka, il y a des preuves radiométriques en provenance d'Anuradhapura selon lesquelles les poteries rouges et noires, porteuses de symboles non Brahmi, remontent au moins au ix<sup>e</sup> ou au x<sup>e</sup> siècle av. J.-C., voire plus avant. Les colons britanniques firent du territoire tamoul en Inde du sud la Madras Presidency, la « présidence de Madras », qui fut intégrée dans l'Inde britannique. De même, les régions tamoules du Sri Lanka furent réunies aux autres régions de l'île en 1802 pour former la colonie britannique de Ceylan. Après l'indépendance de l'Inde en 1947, et du Sri Lanka en 1948, les régions tamoules continuèrent à faire partie de ces entités politiques. Lors de l'indépendance de l'Inde, la présidence de Madras devint en effet l'État indien de Madras, qui comprenait l'actuel Tamil Nadu, la région côtière de l'Andhra Pradesh, le Kerala actuel, et la côte sud-ouest du Karnataka. Par la suite, cet État fut partagé en fonctions des langues qui s'y parlaient. En 1953, les districts nord formèrent l'Andhra Pradesh. À la suite de la loi de 1956 sur la réorganisation des États, l'État de Madras perdit ses districts côtiers de l'ouest. Les districts de Bellary et du Kanara méridional furent cédés à l'État de Mysore, tandis que le district de Malabar et les anciens États princiers de Travancore et de Cochin formaient le Kerala. En 1968, ce qui restait de l'État de Madras fut rebaptisé Tamil

Nadu. Il y eut quelques demandes au début en faveur de la constitution d'un État tamoul indépendant, après l'adoption du système fédéral. Cependant, la constitution indienne garantissant une substantielle autonomie aux différents États, et les protestations formulées par les Tamouls en 1963 ayant amené le gouvernement à adopter une nouvelle politique dite « formule des trois langues », les Tamouls de l'Inde furent de plus en plus favorables aux arrangements trouvés par le gouvernement fédéral indien, au point qu'il y a aujourd'hui très peu de revendications indépendantistes ou de demande de sécession. Au Sri Lanka, en revanche, l'organisation centralisée a mené les Tamouls à la conviction croissante qu'ils faisaient l'objet de discriminations de la part de la majorité cingalaise. Cela s'est traduit par la demande d'une organisation de type fédéral, grandissant dans les années 1970 jusqu'à la revendication de la création d'un État autonome. La situation s'est détériorée au point de devenir une véritable guerre civile au début des années 1980. Un cessez-le-feu, effectif depuis 2002, a été rompu en août 2006 sur fond d'explosion de bombes et d'obus provenant des deux camps. La guerre civile s'est terminée en mai 2009 avec la défaite totale des combattants indépendantistes. En 2009, les Tamouls représentent 18 % de la population du Sri Lanka, soit 3,8 millions de personnes.

## PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION



# AFFAIRES INTERNATIONALES

## SOCIÉTÉ MONDIALE

### LES INÉGALITÉS CONTRE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Pour savoir comment parvenir à une reprise durable après la Grande Récession, il faut comprendre ses causes. Les identifier commence par l'examen des faits. Deux d'entre eux sont particulièrement saillants :

- La demande totale pour les biens et les services est beaucoup plus faible qu'elle ne l'était durant les années de spéculation qui ont précédé la Récession, ceci tant en Europe qu'aux USA.
- La plus grande partie des avancées économiques de ces dernières années aux USA a bénéficié aux riches, tandis que la classe moyenne était à la traîne. En Europe, les préoccupations concernant les inégalités de revenus sur le plan intérieur (bien moins

fortes qu'aux USA) se mélangent à celles liées à l'inégalité entre les pays de la zone euro, l'Allemagne caracolant en tête, les pays du sud suivant loin derrière.

Les explications convaincantes de la crise pointent le lien entre une demande atone et la montée des inégalités de revenus. Les économistes progressistes estiment que l'affaiblissement des syndicats aux USA et une fiscalité favorable aux riches ont freiné la croissance des revenus de la classe moyenne, alors que les programmes de transfert sociaux arrivaient à leur terme. Afin de maintenir leur consommation, les ménages aux revenus stagnants étaient poussés à faire des emprunts souvent garantis par la valeur nette de leur maison. La hausse des prix de l'immobilier leur donnait l'illusion que l'augmentation de valeur de leur patrimoine garantissait leur emprunt. Mais maintenant que les prix dans l'immobilier ont chuté et que le crédit est inaccessible aux ménages qui ne parviennent plus à joindre les deux bouts, la demande s'est effondrée. Dans ces conditions, la clé de la reprise consiste à taxer les riches, à augmenter les transferts et à restaurer le revenu des travailleurs en augmentant le salaire minimum et en aidant les syndicats à accroître leur capacité de négociation. Cet accent mis sur les mesures pour les riches mais défavorables aux travailleurs comme cause première de la récession s'applique beaucoup moins à l'Europe. Les pays comme l'Allemagne qui ont réformé le Code du travail pour accroître la flexibilité et n'ont pas donné la priorité à l'augmentation des salaires semblent en meilleure position que les pays comme la France ou l'Espagne qui protègent mieux les salariés. On peut donc envisager une autre explication que la théorie progressiste : depuis le début des années 1970, les pays avancés ont de plus en plus de difficulté à maintenir leur croissance. C'est pourquoi les USA et le Royaume-Uni par exemple ont finalement opté pour la dérégulation économique. L'intensification de la concurrence et l'adoption des nouvelles technologies ont accru le besoin en travailleurs hautement qualifiés, talentueux et bien éduqués pour occuper des emplois non routiniers (consultant par exemple), ce qui a poussé leurs salaires à la hausse. Les emplois plus routiniers occupés auparavant par des travailleurs non qualifiés ou peu éduqués mais correctement rémunérés ont été automatisés ou délocalisés. Les inégalités de revenus se sont donc creusées, pas tellement en raison d'une politique en faveur des riches, mais à cause d'une économie de plus en plus déréglementée favorisant les individus les plus aptes à en profiter. Les mesures politiques à court terme pour répondre à l'anxiété des laissés pour compte avaient pour objectif de leur faciliter leur accès au crédit. La réglementation étant peu contraignante, les banques ont alors accordé un trop grand nombre de prêts à risque. Ainsi, même si elles diffèrent sur les causes fondamentales des inégalités (au moins aux USA), les différentes théories s'accordent sur les conséquences. Hors du cadre de la théorie progressiste, il y a davantage à dire. La dérégulation a été moindre en Europe continentale qui a donné la préférence à l'approfondissement de l'intégration économique pour stimuler la croissance. Mais le prix à payer pour la protection des travailleurs et des entreprises s'est traduit par un fléchissement de la croissance et la hausse du chômage. Certes, les inégalités n'ont pas augmenté autant qu'aux USA, mais les perspectives d'emplois étaient sombres pour ceux des jeunes et des chômeurs qui n'avaient pas droit à une aide. L'introduction de l'euro a semblé un atout, parce qu'il réduisait le coût du crédit et permettait de créer des emplois grâce à des dépenses financées par l'endettement. La crise a mis fin à ces dépenses, qu'elles tiennent à un gouvernement national (la Grèce), aux autorités locales (en Espagne) ou au secteur de la construction (en Espagne et en Irlande). Malheureusement les dépenses antérieures avaient poussé les salaires à la hausse, sans augmentation correspondante de la productivité, ce qui a laissé les pays les plus dépensiers en situation d'endettement et insuffisamment compétitifs. L'Allemagne qui avait l'habitude d'emprunter à des taux très faibles avant même l'adoption de l'euro constitue une exception importante. La réunification avec une Allemagne de l'Est exsangue l'a

confrontée à un chômage élevé. Durant les premières années de l'euro elle a dû réduire la protection des travailleurs, freiner les hausses de salaire et diminuer les retraites tout en essayant de créer des emplois. Le coût du travail a baissé par rapport au reste de la zone euro, tandis que ses exportations et la croissance de son PIB explosaient. L'explication non progressiste conduit à des mesures spécifiques. Les USA devraient favoriser la formation des travailleurs insuffisamment qualifiés pour les postes disponibles. Cela ne sera ni facile ni rapide, mais permettrait de réduire une inégalité des chances trop élevée et diminuer le segment important de la population qui est dépendant des transferts sociaux. Plutôt que de financer les dépenses nécessaires en assommant les riches sous les impôts, ce qui nuit à l'entrepreneuriat, c'est une réforme fiscale de plus large ampleur qui est nécessaire. Les pays les moins compétitifs de la zone euro ne peuvent plus reporter les réformes structurelles. Mais compte tenu des ajustements nécessaires, pour des raisons politiques il n'est pas possible de tout faire immédiatement, notamment les ajustements budgétaires. Moins d'austérité, même si ce n'est pas une stratégie efficace pour parvenir à une croissance durable, pourrait rendre ces ajustements moins douloureux. En résumé, voici le dilemme fondamental de la zone euro : la périphérie a besoin de financement au moment où elle fait les réformes voulues, tandis que l'Allemagne qui n'a pas oublié les premières années de l'euro dit ne pas faire confiance aux pays de la périphérie pour réformer une fois qu'ils auront obtenu des fonds. Elle insiste sur les réformes institutionnelles (davantage de contrôle sur les banques et les budgets des pays de la périphérie en échange d'un financement plus important). Pourtant, malgré l'euphorie qui a accompagné le dernier sommet de l'UE, le changement institutionnel prendra du temps, car il exige une préparation minutieuse et le soutien de l'opinion publique. L'Europe se porterait sans doute mieux sans mesures à court terme sans grande efficacité. Si la confiance baisse à nouveau en Italie ou en Espagne, la zone euro pourrait avoir recours à la mesure habituelle pour répondre à un besoin de financement à bas coût dans un contexte de faible crédibilité : un programme de réforme temporaire et conditionnel dans le genre de ceux du FMI. Comme le montre l'exemple grec, il y faut un gouvernement résolu. Tous les gouvernements détestent les situations qui impliquent une perte de souveraineté et une perte de face. Mais des gouvernements déterminés comme ceux du Brésil ou de l'Inde ont déjà négocié des programmes de ce type qui les ont mis sur la voie d'une croissance durable. L'Europe commençant les réformes, des inégalités du style américain risquent d'apparaître ici ou là. Mais la croissance pourrait apporter les ressources voulues pour y faire face. Le plus grave pour l'Europe serait de ne pas réformer en profondeur et de retomber en toute dignité dans un déclin égalitaire. L'exemple à ne pas suivre, c'est le Japon, pas les USA !

**Traduit de l'anglais par Patrice Horovitz**

**Raghuram Rajan, ancien économiste en chef du FMI, est professeur de Finance à la Booth School of Business de l'université de Chicago. Il a écrit un ouvrage intitulé Fault Lines: How Hidden Fractures Still Threaten the World Economy.**

## **AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES**

### **LE BRÉSIL REJETTE L' AUSTÉRITÉ**

Le Brésil, confronté à un essoufflement de sa croissance, refuse les mesures d'austérité comme en Europe pour faire face à la crise et baissera les impôts tout en maintenant les investissements et les aides aux plus pauvres, a déclaré vendredi la présidente Dilma Rousseff. La chef de l'Etat a critiqué à nouveau les mesures d'austérité prises par les Européens comme la réduction des salaires et la hausse des impôts, lors de

l'inauguration d'une plate-forme pétrolière dans l'Etat de Bahia (nord-est). "Le Brésil est sur une autre voie. Notre voie n'est pas celle-ci, n'est pas semblable à la leur. Notre voie est de maintenir les investissements, de faire en sorte que les subventions, les avantages et les gains de ce développement soient distribués", a affirmé Mme Rousseff. Elle a dit que la sixième économie du monde renforcerait les mesures d'encouragement à la relance de la croissance et éviterait que la monnaie brésilienne s'apprécie face au dollar au détriment de l'industrie, le secteur le plus touché par la crise. La présidente du Brésil a rappelé la décision mercredi de la Banque centrale de ramener son taux d'intérêt directeur (Selic) à son minimum historique, soit à 8% l'an contre 12,5% il y a moins d'un an. Avec la réduction progressive du taux Selic, les autorités espèrent obtenir une baisse des coûts du crédit pour le consommateur. "Nous poursuivrons cet objectif: la réduction d'impôts et peu à peu nous transformerons la crise en une opportunité" de développement, a dit Mme Rousseff. La Banque centrale brésilienne a revu récemment à la baisse sa prévision de croissance du PIB de 3,5% à 2,5% en 2012. La croissance du Brésil avait déjà fortement reculé en 2011 pour tomber à 2,7% en 2011 contre 7,5% en 2010 en raison de la crise économique mondiale.

## **HAÏTI : ACCORD POUR ACCROITRE LES REVENUS AGRICOLES**

La Banque Interaméricaine de Développement (BID) annonce que Nestlé, le premier Groupe mondial en alimentaire, et premier acheteur de café au monde [basée en Suisse], s'associe officiellement au Fonds d'investissement multilatéral (MIF) de la BID, à l'Agence Française de Développement (AFD), à la Fédération colombienne du café ainsi qu'à l'Institut national du café haïtien dans un projet [estimé au total à près de 3 millions de dollars] visant à dynamiser les revenus et les opportunités d'environ 10,000 petits producteurs de café haïtiens. La compagnie Nestlé, fournira 300,000 dollars américains, en en assistance technique, à la chaîne de production caféière qui permettra d'accompagner les efforts de réhabilitation des exploitations de café, améliorer la productivité des agriculteurs et faciliter le transfert des connaissances. Le projet est dirigé par l'ONG française Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF). Le projet vise à valoriser la chaîne caféière, en aidant Haïti à retrouver sa position mondiale en tant que producteur de café de qualité. L'un des principaux objectifs, est d'augmenter les rendements de café grâce à des investissements appropriés et à de nouvelles techniques agricoles, la production de café pourrait facilement doubler. Rappelons que la production de café en Haïti est passée de 191,000 sacs en 1990 à 16,000 sacs en 2009. Pour aider à augmenter la productivité agricole, Nestlé fournira des plants de café à haut rendement pour remplacer les vieux caféiers des petites exploitations haïtiennes. Grâce à son bureau en République Dominicaine, Nestlé fournira une assistance technique directe aux petits producteurs haïtiens de café. La société cherche également à favoriser le transfert des connaissances et des pratiques adaptées à travers le parrainage de voyages d'étude entre Haïti et d'autres pays producteurs de café. Ce vaste programme pour la filière café, devrait être lancé à Thiotte ce vendredi. Elle comptera avec la participation de plus de 100 intervenants du secteur en Haïti. Y seront représentés des producteurs, des représentants des organisations de producteurs, des coopératives, des torréfacteurs, le Ministère de l'Agriculture ainsi que des organismes donateurs et des ONG.

**L' OCCIDENT TENTE UN REMAKE DE HOULA À AL-TREIMENSEH**

Comme pour Houla, les dirigeants occidentaux, rejoints par Ban Ki-moon et Kofi Annan, dénoncent bruyamment le « massacre » d'al-Treimseh survenu le 12 juillet : citons Catherine Ashton, chef de la diplomatie européenne, qui parle de « violation flagrante » du plan Annan,, Hillary Clinton qui évoque une « vision de cauchemar » ou encore François Hollande qui a exhorté Russie et Chine à ne plus s'opposer à des sanctions contre la Syrie. On passe les délires du CNS, selon qui le régime a commis le « plus infâme des génocides » commis par le régime et on note la réaction de Kofi Annan pour qui Damas, en utilisant des armes lourdes à al-Treimseh, a « bafoué » les résolutions de l'ONU. Or, et c'est là que l'on touche à une certaine folie internationale – ou plutôt qu'on persévère dans le mensonge et la manipulation – ce qui s'est passé à Treimseh, c'est d'abord un affrontement d'ampleur entre l'armée syrienne et l'ASL. Affrontement, selon un témoin de l'opposition cité hier par plusieurs sources dont l'AFP, provoqué par une attaque des rebelles contre une colonne de l'armée. Affrontement qui s'est soldé, de l'aveu même de l'OSDH et de diverses sources opposantes, par un désastre pour l'ASL, qui a laissé des dizaines de tués – une centaine ? – dans l'affaire. Aujourd'hui, l'OSDH transforme en catastrophe ces combattants armés en civils, parle de dizaines de personnes « sommairement exécutées », sans préciser d'ailleurs s'il s'agit de combattants ASL ou de vrais civils. L'officine de R.A. Rahmane, qui excelle à transformer les activistes morts les armes à la main en civils victimes de la répression, parle par ailleurs de 17 personnes, dont des femmes et des enfants, tuées alors qu'elles tentaient de fuir le village. Hier, le témoin cité par Le Point estimait à sept le nombre de civils morts à al-Treimseh, tandis qu'un autre cité par Sana estimait que les terroristes avaient tué au moins 50 habitants. Bref on est dans une double confusion, sans doute volontaire :

-on (les Occidentaux et même l'ONU) fait comme si les activistes armés de l'ASL étaient d'innocentes victimes de la barbarie du régime. Et sans doute, une Hillary Clinton n'apprécie pas que « son » ASL soit taillée en pièces, à Treimseh comme en d'autres points du territoire syrien.

-on met, comme à Houla, les vraies victimes civiles, dont le nombre est pour le moins imprécis, au compte des militaires syriens, voire des inévitables chabihis puisque l'OSDH évoque à présent des blessures « à l'arme blanche » sur le corps de certaines victimes.

L'AFP dans une dépêche de minuit rappelle tout de même que l'OSDH a d'abord reconnu que sur les 150 victimes supposées des incidents d'al-Treimseh, figurent « des dizaines de combattants rebelles » ; donne la version gouvernementale – un combat victorieux contre les « terroristes » ; rappelle le témoignage d'un militant de l'opposition qui corrobore la version gouvernementale en disant qu'une colonne de l'armée a riposté à une attaque des rebelles ; et indique encore que les vidéos circulant sur la tuerie d'al-Treimseh ne montrent que des cadavres d'hommes. On voit que tout ça n'empêche pas les habituels soutiens internationaux de l'ASL d'essayer de relancer la machine à indignation et à sanctions, sur le « modèle éprouvé » de Houla. À ce stade on se tourne vers les Russes, une fois de plus sommés par leurs adversaires géostratégiques d'infléchir leur position au Conseil de sécurité. Eh bien les Russes ont eux aussi condamné un « crime sanglant », mais qu'ils imputent « à des forces qui cherchent à semer les graines de la haine interconfessionnelle », ce qui revient très clairement à accuser l'ASL et les groupes de la responsabilité des violences à al-Treimseh. Le Conseil



de sécurité étant réuni depuis jeudi pour discuter de deux projets de résolution contradictoires, cela promet des débats houleux entre les deux camps, mais aussi un nouveau veto sino-russe au texte occidental. Mais, sur le fond de l'affaire, on est comme malgré soi effaré par la mauvaise foi – pourtant « structurelle » – des Occidentaux, prêts à travestir les agresseurs de l'ASL en femmes et en enfants massacrés par l'armée. Il n'y a décidément rien de juste et de vrai à attendre de ces fauteurs de guerre – civile ou internationale – et le gouvernement et l'armée syriens auraient bien tort d'arrêter leur nettoyage des bandes téléguidées par Washington, Londres et Doha.

## **ASIE**

### **LA CROISSANCE DE LA CHINE AU PLUS BAS DEPUIS TROIS ANS**

La Chine a annoncé vendredi sa croissance la plus faible depuis la crise financière, avec 7,6% au deuxième trimestre, en raison de difficultés internationales mais aussi domestiques qui devraient inciter le gouvernement à continuer à assouplir sa politique monétaire. Souffrant de la crise en Europe mais aussi de restrictions sur l'immobilier et de surcapacités dans certains secteurs, la deuxième économie mondiale ralentit depuis un an et demi. De 10,4% en 2010, la croissance est passée à 9,2% l'an dernier, puis à 7,8% durant la première moitié de cette année, a rapporté le Bureau national des Statistiques (BNS). Le chiffre de la croissance pour le deuxième trimestre, conforme à la prévision des analystes interrogés par l'agence Dow Jones, est le plus faible depuis les 6,6% enregistrés au 1er trimestre 2009, lorsque les pays occidentaux étaient frappés de plein fouet par la crise économique et financière, et la Chine dans une moindre mesure. La place boursière de Shanghai a terminé la journée sur une note stable, tout comme Tokyo, tandis que les marchés à Hong Kong, en Corée du Sud ou en Australie ont fini en hausse, soulagés que le chiffre de la croissance en Chine ne soit pas pire comme redouté. Le ralentissement "est principalement dû à la détérioration de l'environnement international, qui a réduit la demande étrangère" pour les produits chinois, a déclaré lors d'une conférence de presse le porte-parole du BNS, Sheng Laiyun. Les exportations vers l'Europe ont été particulièrement touchées. "La demande intérieure a également ralenti sous l'effet des mesures de contrôle macro-économique, en particulier dans le secteur immobilier", a poursuivi M. Sheng. Le gouvernement chinois limite depuis deux ans le nombre d'appartements que les Chinois peuvent acheter, afin d'éviter la formation d'une bulle spéculative. La baisse de régime de l'économie est fortement ressentie par les acteurs économiques, d'après Ren Xianfang, une analyste d'IHS Global Insight basée à Pékin qui souligne "l'incapacité de la Chine à absorber une croissance moins forte". Elle relève notamment "la spirale descendante des prix à la production, les stocks grandissants du secteur manufacturier, les bénéfices qui plongent, les faillites et les réductions de salaires" qui se multiplient. Le Premier ministre Wen Jiabao a tiré la sonnette d'alarme cette semaine en décrétant que "stabiliser la croissance" était "la tâche la plus urgente" pour son pays. Afin de soutenir l'activité, la banque centrale a baissé par deux fois les taux d'intérêt directeurs, début juin et début juillet. Ces taux n'avaient pas été revus à la baisse depuis décembre 2008. La banque centrale a d'autre part réduit les réserves obligatoires des banques à trois reprises, entre décembre et mai, pour leur permettre de prêter davantage. "Nous avons déjà assisté à une stabilisation de l'investissement en juin, grâce aux mesures de relance du gouvernement", a déclaré à l'AFP Tang Jianwei, économiste de la Bank of Communications à Shanghai. En juin, les nouveaux prêts accordés par les banques chinoises ont progressé de 16% par rapport à mai. Pour consolider la croissance, "le gouvernement pourrait prendre davantage de mesures d'assouplissement", estime Lu Ting, économiste de Bank of America - Merrill Lynch, qui s'attend à trois nouvelles réductions des réserves obligatoires et à deux

autres baisses des taux d'intérêt d'ici la fin de l'année. De telles mesures sont facilitées par le recul de l'inflation, tombée en juin à 2,2% en rythme annuel. Malgré les difficultés, le gouvernement chinois se dit confiant de parvenir à atteindre son objectif de croissance de 7,5% pour 2012. "Je pense que l'économie va continuer à connaître une croissance modérée et soutenue durant la deuxième moitié de l'année", a déclaré M. Sheng. Le ralentissement de la croissance en Chine n'est pas isolé en Asie. Singapour a ainsi annoncé vendredi que son économie s'est contractée de 1,1% au deuxième trimestre par rapport aux trois mois précédents tandis que la Corée du Sud a révisé à la baisse sa prévision de croissance pour cette année, à 3% contre 3,5% en avril.

## **AFRIQUE**

### **DE QUOI SE MÊLE LA FRANCE EN AFRIQUE ?**

Le ministre des affaires étrangères, Laurent Fabius, a averti jeudi 12 juillet que l'usage de la force dans le nord du Mali était probable "à un moment ou à un autre" et que, pour Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) et ses alliés, la France était "l'ennemi principal". M. Fabius a expliqué qu'au Mali, il fallait "essayer de rétablir la légalité constitutionnelle au Sud", évoquant les "efforts de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et de l'Union africaine (UA), appuyés maintenant par une résolution (du Conseil de sécurité) de l'ONU (...) pour faire qu'il y ait un gouvernement inclusif, pour que la junte soit mise hors la loi". "A partir du moment où la légalité sera rétablie au Sud, il faut s'intéresser au Nord, c'est-à-dire qu'à un moment ou à un autre, il est probable qu'il y aura utilisation de la force", a estimé le chef de la diplomatie française. Une telle intervention serait menée par des Africains avec un soutien international, a-t-il précisé. "La France pour des raisons évidentes ne peut pas être en première ligne" de cette éventuelle intervention, selon M. Fabius, qui a fait valoir "le risque d'une réaction contre le colonisateur" français. Le Conseil de sécurité de l'ONU a, dans une résolution adoptée la semaine dernière, appelé à des sanctions contre les rebelles du nord du Mali qui s'allieraient à Al-Qaida. La résolution "soutient pleinement" les efforts de la Cédéao et de l'UA pour régler la crise au Mali. Mais elle ne leur donne pas encore de mandat de l'ONU pour déployer une force africaine contre les rebelles. Le Conseil se contente "de se déclarer prêt à examiner plus avant cette requête une fois que des informations supplémentaires auront été fournies en ce qui concerne les objectifs, les moyens et les modalités du déploiement envisagé". La Cédéao prépare depuis des semaines l'envoi éventuel d'une force au Mali, dont l'effectif est fixé à 3 300 hommes. Ses dirigeants ont appelé le Conseil de sécurité à "accélérer" l'adoption d'une résolution autorisant son déploiement. Interrogé sur une possible intervention militaire, un porte-parole du département d'Etat américain, Patrick Ventrell, s'est contenté de répondre "qu'il y avait des options sur la table (mais que) des décisions n'avaient pas été prises". "Le Mali, c'est une affaire extrêmement grave, car c'est la première fois que des terroristes se greffent sur des villes importantes et sont peut-être en situation de se greffer sur un État", a souligné M. Fabius. Évoquant les six otages français détenus au Sahel par AQMI, le ministre a déclaré que "nous avons toutes les raisons de penser qu'ils sont en vie". Interrogé pour savoir s'ils étaient détenus ensemble, il a répondu par la négative.

**NOTRE COMMENTAIRE : La France n'étant pas africaine , elle n'a pas à se mêler des affaires africaines . Chaque continent avec ses institutions régionales a la compétence pour réguler à l'intérieur de sa zone d'intervention . Par contre il faut contraindre la France à démanteler en Afrique et notamment dans son ancien empire colonial les instruments qu'elle a mis en place et notamment les mécanismes monétaires et les bases militaires qui lui permettent d'influencer**



**fortement une partie de l'Afrique . Les déclarations de FABIUS sur l'intervention ou la non intervention de la France en Afrique doivent être dénoncées et combattues . La France est un membre de l' OCCIDENT qui domine encore le monde ce qui n'est pas acceptable . La nouvelle gouvernance de la planète doit s'appuyer sur les différents continents afin qu'une égalité existe entre les parties .**

**PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA**



## **ÉTAT DES MARCHÉS**

### **ASIE**

Ce vendredi matin, les Bourses asiatiques évoluent globalement en légère hausse, à contresens de ses consœurs américaines et européennes, et encaissent plutôt bien les chiffres sur la croissance chinoise qui témoignent du ralentissement économique de la deuxième puissance du monde. À Tokyo, le Nikkei parvient à grappiller 0,16% à 8734,00 points après avoir affiché du rouge tout le reste de la semaine. En Chine, l'indice CSI de Shanghai s'accroche à l'équilibre: -0,01% à 2449,04 points, tandis qu'à Hong Kong, le Hang Seng gagne 0,45% à 19.111,26 points. À Sydney, Bombay, et Singapour, le vert est aussi à l'honneur, avec des hausses des principaux indices boursiers respectifs de 0,57% à 4091,10 points, 0,53% à 17.324,30 points et 0,28% à 2980,45 points. Le gouvernement chinois a rapporté dans la matinée que la croissance du produit intérieur brut (PIB) de la Chine était tombée à 7,6% au deuxième trimestre, contre 8,1% au premier, à son plus bas niveau en plus de trois ans. Des chiffres qui correspondent aux anticipations des économistes mais leurs «attentes avaient été régulièrement revues à la baisse, jusqu'à la publication de ce matin», a indiqué Justin Harper, analyste chez IG Markets Singapore. «Ce qui est mauvais pour la Chine est mauvais pour l'Asie, et avec ces chiffres au plus bas depuis trois ans, de plus en plus de signaux d'alarme se déclenchent», a-t-il ajouté.

### **ÉTATS UNIS**

Après une série noire de 6 séances de repli consécutifs à Wall Street, les opérateurs guettaient un prétexte pour solder leurs positions 'short', le catalyseur fut donc l'envolée de +5,95% de JP Morgan qui publie des profits voisins de 5Mds\$ malgré la perte record (estimée entre 4,5Mds\$ et 6Mds\$) subie à Londres. Le "S&P" (+1,65%) a été boosté par les valeurs bancaires que l'on espérait pas à pareille fête... mais il s'est produit une véritable ruée dès l'entame de la séance sur Citigroup +5,4%, Bank of America +4,6%, Morgan Stanley +3,7%, Goldman Sachs +3,6%, Wells Fargo +3,2%. Le Dow Jones a grimpé de +1,62% avec 29 valeurs sur 30 en hausse (sauf Hewlett Packard en repli de -1,9%). Le Nasdaq-100 a pris +1,45% dans le sillage de Check Point et Red Hat +4%, Celgene +3,7%, Cognizant +3,2%, Oracle +2,6%. Une dizaine de replis seulement au sein du Nasdaq dont RIM -2,3%, Apollo -0,7%, Wynn Resorts -0,6%.

## **EUROPE**

Les Bourses européennes ont fini dans le vert vendredi, les investisseurs enregistrant avec soulagement les résultats de plusieurs banques américaines, dont JPMorgan Chase, et rassérénés par une croissance de l'économie chinoise conforme aux prévisions. L'Eurostoxx 50 s'est apprécié de 1,39 %. À Paris, le CAC 40 a progressé de 1,46 % à 3 180,81 points dans un volume d'échanges de 2,439 milliards d'euros. Londres a terminé sur une hausse de 1,03 % à 5 666,13 points. L'indice Dax de la Bourse de Francfort a clôturé en hausse de 2,15 % à 6 557,1 points. Deutsche Telekom est sorti grand vainqueur de la séance, avec une hausse de 5,70 % à 9,18 euros. Madrid a fini dans le vert avec une hausse de 0,52 % à 6 664,6 points, les investisseurs restant prudents après l'approbation par le conseil des ministres d'un plan d'économies de 65 milliards d'euros jusqu'en 2014, qui devrait aggraver la récession. À Milan, le FTSE Mib a terminé en légère hausse de 0,96 % à 13 715 points.

## **CHANGE**

L'euro amorçait un léger rebond face au dollar vendredi, porté par quelques achats à bon compte après être tombé à un plus bas depuis deux ans, mais restait sous la pression d'inquiétudes persistantes sur la vigueur de la croissance économique mondiale. Vers 18H00 GMT, l'euro valait 1,2239 dollar contre 1,2203 dollar jeudi vers 21H00 GMT. Il est tombé vers 13H00 GMT à 1,2163 dollar, son niveau le plus faible depuis le 29 juin 2010. L'euro tentait aussi de se reprendre face à la monnaie nippone, à 96,89 yens contre 96,75 yens la veille. Le dollar se stabilisait face au yen à 79,14 yens contre 79,28 yens jeudi. Vers 18H00 GMT, la livre britannique progressait face à l'euro, à 78,62 pence pour un euro et gagnait du terrain face au billet vert, à 1,5566 dollar. La devise helvétique était presque stable face à l'euro, à 1,2007 franc suisse pour un euro, et progressait légèrement face au billet vert à 0,9812 franc suisse pour un dollar, après être tombé vers 13H00 GMT à 0,9873 franc, son niveau le plus faible depuis décembre 2010. La devise chinoise a terminé à 6,3793 yuans pour un dollar contre 6,3737 yuans la veille.

## **MATIÈRES PREMIÈRES**

Les prix du pétrole confortaient leur hausse vendredi en fin d'échanges européens, dans un marché quelque peu rassuré par la croissance chinoise au deuxième trimestre, certes au plus bas depuis trois ans mais pas aussi désastreuse que redouté par certains investisseurs. Vers 16H00 GMT (18H00 HEC), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août, échangé sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, valait 102,39 dollars, en hausse de 1,32 dollar par rapport à la clôture de jeudi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance montait de 74 cents à 86,82 dollars. Bien que moroses, les statistiques économiques chinoises ne sont pas aussi désastreuses que certains le redoutaient et ont donc atténué les craintes de voir le pays, deuxième consommateur de brut de la planète, connaître un atterrissage brutal de son économie.

## **PRÉPARÉE PAR WESLEY AMINATA**



# MANAGEMENT ET DROIT

## EXTERNALISATION : CINQ PRINCIPES POUR ÊTRE EFFICACE

On ne décrète pas l'externalisation, on la construit. Quelle que soit la fonction concernée, les entreprises qui souhaitent externaliser doivent établir en amont une feuille de route. Cette feuille de route définira les objectifs, les conditions et les moyens de contrôle de la démarche d'externalisation. Cinq principes essentiels doivent structurer cette feuille de route.

### Une précision chirurgicale

pour l'externalisation d'une fonction support de base, comme par exemple la gestion de la paye, l'entreprise doit définir avec précision ce qui relèvera de ses compétences de ce qui relèvera des compétences du prestataire. Il est nécessaire ici de manier le bistouri interne-externe avec précision : toutes les zones d'ombre quant à la responsabilité seront, tôt ou tard, des foyers de dysfonctionnement. Pour être le plus précis possible, ne pas hésiter à s'appuyer sur les responsables internes de l'entreprise et sur les contrats types des prestataires. Ces derniers, habitués à ce genre d'opération, connaissent les contours classiques d'un processus d'externalisation. Pour les fonctions les plus stratégiques, un recours à l'audit est souvent nécessaire.

### Etre sûr de son prestataire

L'externalisation dépasse le simple contrat de sous-traitance. Les notions de confiance et de pérennité sont essentielles pour que le duo entreprise-prestataire fonctionne. Bref, l'entreprise ne doit pas limiter sa sélection de prestataires sur le seul critère du coût. Selon la fonction concernée, d'autres facteurs doivent être jugés prépondérants : la proximité géographique (par exemple en logistique), les autres clients du prestataire (pour le commercial), le niveau technique proposé (en informatique)...

### Pilote et copilote Pratique

Le pilotage de la fonction externalisée doit être clairement établi et ce, dès le départ. Généralement, cette démarche s'appuie sur un comité où siègent des représentants de l'entreprise cliente et des représentants du prestataire. Externaliser ne signifie donc pas gommer le rôle d'un responsable interne direct. L'entreprise doit au contraire continuer de disposer d'une personne (ou de plusieurs personnes) en charge du suivi de la fonction externalisée. Ce ou ces personnes seront les liens privilégiés entre l'entreprise et l'opérationnel réalisé par le prestataire. Ils seront les "experts maison". Cette structure est essentielle pour l'entreprise : elle ne doit jamais se retrouver en position de dépendance par rapport au prestataire, au risque de perdre son statut de client.

## Établir un tableau de bord

Pour piloter une fonction encore faut-il disposer d'indicateurs. La mise en place d'un tableau de bord apparaît aujourd'hui de plus en plus incontournable dans un processus d'externalisation. Pour élaborer cet outil, la solution la plus simple consiste en une superposition du tableau de bord déjà en place à l'interne sur la fonction concernée avec des indicateurs qui intègrent les éléments contractuels auxquels doit se plier le prestataire (par exemple, selon la fonction concernée, le nombre de contacts générés, la réduction des coûts de maintenance, la disponibilité du parc informatique...). Dans un second temps, ce tableau pourra être affiné selon les priorités de l'entreprise en y associant, notamment, une démarche qualité.

## Penser nouvelles technologies

Ce n'est pas un hasard si le fort développement de l'externalisation au cours de la dernière décennie correspond à l'essor des nouvelles technologies. Ces dernières représentent autant d'outils et de supports qui permettent à l'entreprise de se fractionner tout en continuant à communiquer. La mise en place d'un intranet, le déploiement d'un centre de relation client multicanal ou d'une plate-forme d'archivage sont autant de points de départ possibles pour une démarche d'externalisation.

### PRÉPARÉE PAR ROMUALD MYRIAM





# T TABLEAU DE BORD

## LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er juillet 2012 à **9,40 €** soit **1425,7 € brut mensuel** sur la base de la durée légale de travail de 35 heures hebdomadaire ( **1120 net** ).

Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1679,7 € brut mensuel** dont **254€** de prime BINO.

Avec les critères de Guadeloupe les chiffres sont : **9,50 brut ; 1440,86 brut**

## INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

L'indice du coût de la construction (ICC), s'élève au 4e trimestre 2011 à 1.638 points soit une augmentation annuelle de 6,85 %. Au quatrième trimestre 2011, l'indice des loyers commerciaux s'établit à 106,28. Sur un an, il est en hausse de 3,26 %.

## POPULATION

POPULATION:2010: 407 205 habitants

### OFFRE

PIB 2010 : 8,9 dont 34 % de PIB non marchand ( 3,1 )

IMPORTATIONS 2010: 2,5

RESSOURCES TOTALES : 11,4

### DEMANDE

CONSOMMATION 2010:10,3

INVESTISSEMENT 2010 : 0,8

EXPORTATIONS 2010 : 0,3

DEMANDE TOTALE : 11,4

### PRIX

MAI 2012 : 1,3% SUR UN AN

## EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI EN AVRIL : 64.610

OFFRE D'EMPLOI EN AVRIL :NC

## NOMBRE D'ENTREPRISES

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES MARS 2012 : 542

## OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

# LA NATION

**PUBLICATION DU GROUPE MEDIA CARAIBE :** 22 BIS  
RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

**INTERNET :** SITE INTERNET : <http://guadeloupeconvention.typepad.com> ;  
**FACEBOOK** <http://www.facebook.com/pages/La-Nation/157867524265289>

## RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**  
COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley aminata.

## ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF:

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info



**Pensez ENVIRONNEMENT : n'imprimez que si nécessaire**

